



N°
101

Vivre à

Poliénas

Bulletin Municipal

De mai à septembre 2015





1



2



3



4



5



6



7

1 Des dérapages, du bruit c'était l'Handi Tuning

2 Soirée lectures et dégustations sous les platanes

3 Gala de danse

4 Métier d'autrefois lors de la vogue de la St-Jean

5 Pour la kermesse du Sou des Ecoles, nouveaux jeux d'agilité

6 Finaliste concours pétanque A.S.P.

7 Visite de quartier les Grandes Vignes et le Moulin

L'année scolaire s'est terminée après un mois de juin particulièrement festif, les bénévoles des nombreuses associations ont dynamisé le village :

- le Handi Tuning-Show organisé avec brio par Stéphane Coing Daguet,
- Polidanse et le club de gymnastique avec la présentation de leur spectacle de qualité.
- le week-end de la Vogue très animé :
- avec la balade en moto organisée par le Moto Club à la noix
- les animations proposées par le dynamique Comité des fêtes :
 - samedi soir, repas paella dansant
 - dimanche, défilé et exposition des métiers d'autrefois et repas.
- sans oublier le soir le concert de l'Echo de la Vallée en plein air dans le parc avec, pour conclure ce magnifique week-end, le traditionnel feu d'artifice qui a enthousiasmé la foule venue nombreuse.

Toute cette animation a su pallier l'absence d'auto-tamponneuses remplacées par un toboggan géant.

Le sou des écoles a su animer la place du village avec son vide greniers, repas cochon grillé et kermesse dans la cour de l'école

juste avant le début des vacances scolaires. La Fête nationale du 14 juillet a été maintenue par la municipalité avec son concours de pétanque, repas partagé et son bal en plein air. A déplorer cependant, le manque de participants pour cette fête qui devrait retrouver toute sa raison d'être et rappeler à tous les valeurs de la République.

Mais ce dernier trimestre a été aussi très laborieux pour les élus, nombreuses réunions de travail en bureau d'adjoints, en commissions spécifiques et en conseil municipal pour préparer la rentrée et assurer la réalisation des travaux :

- L'enfouissement des lignes électriques, du Monuments aux morts aux Antonnières, avec de nouveaux éclairages
- La réfection et l'extension de l'éclairage public à la Roche.
- La réfection de la route du "Champ Pré vert" et du chemin "des Petites Mortes"
- Le démontage et la réfection des grilles de l'école
- Le bungalow du foot et du tennis rénové

Les réunions de quartier ont commencé afin de traiter au plus près les problèmes des administrés.

La programmation et l'organisation des TAP pour la nouvelle année scolaire ont fait l'objet de plusieurs réunions en lien avec le comité de pilotage.

La mise en œuvre de deux chantiers importants :

- L'étude de restructuration du centre du village, menée conjointement avec la modification du PLU et la réalisation du lagunage programmée fin 2015.
- L'étude financière et administrative en prévision d'une éventuelle fusion de communes.

Fidèle à sa ligne politique, la municipalité a, cette année encore, établi des contrats saisonniers pour les jeunes du village afin de participer à des tâches d'entretien pendant les vacances scolaires.

Je vous laisse tout le loisir de découvrir les nombreux sujets traités dans les pages suivantes.

Je vous souhaite à toutes et à tous de continuer à profiter de ce très bel été ensoleillé et de très bonnes vacances.

votre Maire
Bernard FOURNIER



SOMMAIRE

● Rétrospective	2	● Vie associative	9
● Mot du maire	3	● Etat Civil	14
● Vie municipale	4	● Mémento	

Décisions et délibérations du conseil municipal

Conseil municipal du 3 juin

■ CM03062015-01 : TARIFS DES TEMPS D'ACTIVITÉ PÉRISCOLAIRE POUR L'ANNÉE 2015-2016

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à 14 voix pour et 1 abstention,

- se prononce favorablement pour l'application de l'augmentation des tarifs ateliers périscolaires (TAP) susmentionnés pour l'année scolaire 2015/2016.

■ CM03062015-02 : TARIFS GARDERIE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2015-2016

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à 14 voix pour et 1 contre,

- se prononce favorablement pour la conservation des tarifs garderie de l'année scolaire 2014/2015 pour l'année scolaire 2015/2016.

■ CM03062015-03 : TARIFS CANTINE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2015-2016

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à 14 voix pour et 1 contre,

- se prononce favorablement pour la conservation des tarifs cantines 2014/2015 pour l'année scolaire 2015/2016.

■ CM03062015-04 : DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET COMMUNE – SECTION DE FONCTIONNEMENT

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal,

- autorise Monsieur le Maire à procéder aux écritures comptables correspondantes
- dit que ces mouvements s'équilibrent, en dépense et en recette.

■ CM03062015-05 : DÉCISION MODIFICATIVE N°2 DU BUDGET COMMUNE – SECTION INVESTISSEMENT

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal,

- autorise Monsieur le Maire à procéder aux écritures comptables correspondantes
- dit que ces mouvements s'équilibrent, en dépense et en recette.

■ CM03062015-06 : DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET COMMERCE – SECTION INVESTISSEMENT

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal,

- autorise Monsieur le Maire à procéder

aux écritures comptables correspondantes

- dit que ces mouvements s'équilibrent, en dépense et en recette.

■ CM03062015-07 : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU DÉPARTEMENT POUR DES TRAVAUX DE FAUCHE, INVENTAIRE DES INSECTES ET ANALYSES D'EAU – ENS MONTÉNAS

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- sollicite une subvention du Conseil Général pour la réalisation des travaux de fauche et de broyage au marais de Montenas.
- charge Monsieur le Maire de transmettre au Conseil Général l'ensemble des pièces nécessaires à l'instruction du dossier.

■ CM03062015-08 : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU DÉPARTEMENT POUR LES VOIRIES

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- sollicite le département pour l'attribution d'une subvention pour les travaux de remise en forme et recalibrage des voies communales dites chemin des Drioux et chemin champ Prévert.
- autorise Monsieur le Maire à établir un dossier de demande de subvention auprès du Département.

■ CM03062015-09 : NOMINATION D'UN COORDONNATEUR POUR LE RECENSEMENT DE LA POPULATION 2016

Le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents

- de désigner un coordonnateur d'enquête chargé de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement qui peut être soit un élu local (maire, adjoint au maire ou conseiller municipal) soit un agent de la commune.

■ CM03062015-10 : REPRISE D'UNE CONCESSION EN ÉTAT D'ABANDON

Le conseil municipal délibère à l'unanimité,

- Article 1. Monsieur le Maire est autorisé à reprendre au nom de la commune et à remettre en service pour de nouvelles inhumations la concession sus-indiquée en état d'abandon.
- Article 2. Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération..

Conseil municipal du 8 juillet

■ CM08072015-01 : MODIFICATION DES STATUTS DE LA 3C2V

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à 13 voix pour et une abstention

- approuve la modification statutaire proposée ci-dessus afin que les mercredis après-midi continuent à être organisés par l'intercommunalité.

■ CM08072015-02 : CRÉATION DE 3 POSTES A L'ECOLE

Le conseil Municipal, après avoir délibéré, à 12 voix pour et 2 abstentions

- décide d'adopter la ((les) modification(s) du tableau des emplois ainsi proposée(s). Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget de la commune, chapitre 012 ;
- autorise Monsieur le Maire à procéder au recrutement dans les conditions prévues par les textes à compter du 1^{er} septembre 2015
- donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Informations

Les tarifs TAP, cantine et garderie

Atelier périscolaire - Tarifs 2015/2016 à la période

1 participation hebdomadaire	5 €
2 participations hebdomadaires	10 €

Cantine - Tarifs 2014/2015

Enseignant ou parent d'élève	5,10 €
1 enfant scolarisé	4,10 €
2 enfants scolarisés	3,85 €
3 enfants scolarisés et plus	3,60 €

Cantine - Tarifs 2015/2016

Enseignant ou parent d'élève	5,10 €
1 enfant scolarisé	4,10 €
2 enfants scolarisés	3,85 €
3 enfants scolarisés et plus	3,60 €

Garderie - Tarifs 2014/2015

1 enfant	33 € / 20 gardes
2 enfants	32 € / 20 gardes
3 enfants et plus	31 € / 20 gardes

Garderie - Tarifs 2015/2016

1 enfant	33 € / 20 gardes
2 enfants	32 € / 20 gardes
3 enfants et plus	31 € / 20 gardes

Travaux

Une grosse fuite d'eau au centre du village

Suite à une grosse fuite d'eau survenue jeudi 25 juin en début d'après midi, le maire Bernard Fournier a dû intervenir rapidement pour mettre en place un plan de déviation pour tous les camions qui devaient se rendre à la carrière Balthazard et Cotte. En effet c'est en plein centre



● Lors de l'intervention de la régie.

du village qu'il y a eu cet incident et une portion de la route a été coupée momentanément afin de laisser travailler la régie de la communauté de communes de Vinay qui a dû ouvrir la chaussée et réparer cette fuite.

Une partie de la population appartenant à ce hameau a été privée d'eau durant quelques heures, mais en fin d'après midi, la fuite était réparée. (B.P.)

Fleurissement



La fourniture des fleurs a été confié à "F & N végétal" de Tullins via la commande passée au sou des écoles de Poliénas. Le fleurissement nous a été gracieusement offert par Françoise Soulier.

Urbanisme

Nouvelles démarches pour les dossiers d'urbanisme

Suite au désengagement des services de l'Etat, depuis le 1^{er} juillet 2015 ce n'est plus la DDT qui instruit les dossiers d'urbanisme mais la Communauté de communes du Pays de Saint Marcellin.

Cette instruction nécessite l'utilisation d'une application informatique, il est donc nécessaire de venir déposer tout dossier d'urbanisme en mairie, sur rendez-vous d'une semaine sur l'autre, pour qu'un récépissé soit délivré suite à l'enregistrement des pièces

dans cette application. Les dossiers d'urbanisme peuvent être déposés le lundi de 15h30 à 18h30 pendant les vacances scolaires (de 17h à 18h30 en période scolaire) ou le jeudi après-midi de 14h30 à 17h30 sur rendez-vous.

Pour toutes questions d'urbanisme, vous pouvez contacter Madame NAVARRO, en charge de l'urbanisme, par mail : urbanisme@polienas.fr.

ENTREPRISE DE BÂTIMENT

Mollard Deffacis



- Travaux de maçonnerie
- Construction
- Rénovation
- Piscine

La Ville - 38210 POLIENAS
06 76 12 85 78

Informations

Dépannage ERDF

09 72 67 50 38

AUTRES RENSEIGNEMENTS :

09 69 32 18 53

Permanences du Maire et des Adjointes

Permanences du Maire :

Les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 11h à 12h.

Permanences des Adjointes :

Le 2^{ème} mercredi de chaque mois de 18h30 à 19h30.

Le dernier samedi du mois de 10h à 12h.

IMPORTANT :

Les permanences sont sur rendez-vous uniquement. Pour prendre rendez-vous :

- Par téléphone : 04 76 07 04 28
- Par courriel : mairie@polienas.fr
- Sur internet :

www.polienas.sud-gresivaudan.org, rubrique vie municipale

> conseil municipal

> demander un rendez-vous avec un élu

Permanences juridiques

Une convention de partenariat vient d'être signée entre l'Ordre des Avocats du Barreau de Grenoble et le Conseil départemental de l'Isère. Dans ce cadre, des permanences juridiques gratuites sont proposées, sur rendez-vous dans les locaux de la Maison du Conseil départemental à Saint Marcellin (avenue Jules David - Tél. 04 76 36 38 38 - fax 04 76 36 38 00).

Ces permanences sont ouvertes à tous :

particuliers, entreprises, associations... Elles sont assurées par Maîtres Céline BERALDIN et Sophie LADET, compétentes dans l'ensemble des domaines du droit. Elles seront présentes les 2^{èmes} et 4^{èmes} vendredis de chaque mois, de 14h à 17h, pour vous conseiller dans vos démarches ou résolutions de litiges.

Pour prendre rendez-vous, contacter Madame Nadine Louis à la Maison du Conseil départemental tous les jours sauf le mercredi au 04 76 36 38 38.

Cérémonie

Le 8 mai à Poliénas

Au monument aux morts, le maire Bernard Fournier, son conseil municipal, les responsables des associations locales, les anciens combattants et la population ont commémoré le 70^e anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale. Le maire a lu le manifeste et a déposé, avec Daniel Dallay, une gerbe de fleurs au pied du monument. L'Echo de la vallée a interprété avec brio, la Sonnerie aux morts, la Marseillaise et le chant des partisans. (B.P)



● Participants à la cérémonie.



● Monsieur Bernard Fournier, Maire, et Monsieur Dallay.

Les élus ont fait leur première visite de quartier

Les Grandes Vignes, le Moulin



Les élus ont rencontré les habitants des hameaux des Grandes Vignes, du Moulin et du Guy. Ils s'étaient donné rendez-vous sur la route des Grandes Vignes, où une douzaine de personnes était présente. Elles ont pu échanger avec les nombreux élus qui entouraient le maire, Bernard Fournier. Les adjoints Lionel Argoud, Florence Vitaloni, Gilles Boulloud et les conseillers municipaux, Sandrine De Sousa, Delphine Honoré et Ludovic Giry, ont fait plus ample connaissance avec les habitants, voisins limitrophes de la commune de Tullins. Ils ont principalement débattu de l'assainissement, des ordures ménagères, de la circulation des voitures et des camions. Parfois avec colère et ferveur, parfois avec humour, les échanges ont été riches. Les élus ont ensuite rejoint le deuxième point de rencontre où seulement un couple les attendait patiemment. Les mêmes sujets ont été évoqués et le maire a donc annoncé que les encombrants et déchets verts devaient désormais être amenés à la déchetterie de Vinay qui dépend de la 3C2V et non plus à celle de Tullins qui dépend de la CAPV. La municipalité, quant à elle, réfléchit à la possibilité de mettre en place un espace pour récolter les déchets verts des Poliénois. Le maire a aussi rappelé qu'il recevait en mairie tous les jours, du lundi au vendredi de 11 h à midi, sur rendez-vous. (B.P)

Le Château



À l'invitation du maire, les habitants de l'allée du Château et de la route du Pont-Rouge sont venus à la mairie assister à une réunion de quartier. Installés autour de la table, Bernard Fournier, maire ; MM. Veyret, technicien à la régie de Vinay ; Peillex, maître d'ouvrage ; Ravier, directeur du bureau d'étude ; et un représentant de la société Mersch/Colas. Ces responsables ont présenté à l'assistance la nature des travaux qu'ils ont projeté de faire. Ceux-ci consistent à mettre aux normes le réseau d'assainissement, en séparant les eaux usées des eaux pluviales. Le premier module s'établira à partir du niveau du fossé, (entrée du château) pour revenir sous la chaussée, à l'angle des propriétés Lambert/Rivière. Un regard sera posé en limite de chaque maison. Les responsables ont assuré aux riverains

qu'ils prendraient en charge la totalité des travaux et qu'il n'y aura aucun impact financier pour les riverains. En effet, chacun est déjà raccordé à l'assainissement, mais le réseau n'est pas dans les normes puisque les eaux pluviales ne sont pas séparées des eaux usées et c'est désormais une obligation de le faire, pour le bon fonctionnement de la station de lagunage. Le chantier débutera fin août et devrait durer environ 2 mois, selon la météo et les éventuels aléas. Les habitants concernés seront informés régulièrement de l'évolution des travaux. Cette première réunion terminée, le maire a libéré les différents intervenants et a demandé à l'assistance de lui faire part de leurs souhaits et soucis. Les principaux points abordés ont été : la nuisance occasionnée par les groupes électrogènes installés à l'étang du Deveze et qui fonctionnent parfois la nuit ; les bruits provenant de la pratique de l'aéromodélisme, proche des habitations ; une demande d'éclairage public et de nettoyage de terrain. Les élus présents ont pris bonne note de ces doléances et agiront dans la mesure du possible. (B.P)

Bonne ambiance mais appartements insalubres



Les habitants des trois bâtiments HLM, situés aux Vignes se sont retrouvés dernièrement autour d'un apéritif dinatoire. A cette occasion, ils ont invité le maire Bernard Fournier, pour lui faire part "à nouveau" des problèmes récurrents auxquels ils doivent faire face depuis plusieurs mois. En effet, si la relation entre

voisins est très bonne et l'ambiance est conviviale, le souci vient des appartements qui sont, pour certains, insalubres. Dysfonctionnement du chauffage, humidité, problèmes d'isolation, les habitants en ont assez. Des courriers ont été déjà envoyés à la SDH et à la Région, mais les choses ne semblent pas s'améliorer. Les factures de chauffage et d'électricité sont lourdes pourtant les habitants n'ont pas vraiment eu chaud cet hiver. Le maire les a conseillés dans la démarche à tenir et les a conseillés de constituer un bon dossier qui sera déposé en préfecture. (B.P)

Travaux

L'OPAH Chambaran Vinay Vercors : des aides pour vos travaux de rénovation !

Lancée au mois de décembre 2012, pour une durée de 5 ans, l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) Chambaran Vinay Vercors peut vous permettre de bénéficier d'aides financières conséquentes pour la réalisation de vos travaux.

L'OPAH en quelques chiffres :

- 73 ménages propriétaires occupants ont déjà bénéficié de subvention pour la rénovation de leurs logements durant les deux premières années de l'OPAH. Le montant total des travaux avoisine 1 346 000 € dont près de 70% réalisés par des entreprises situées sur le secteur Sud Grésivaudan. Le montant des subventions accordées aux propriétaires occupants s'élève à 700 000 €.
- Les projets des propriétaires occupants ont

bénéficié d'une moyenne de 52% de subvention.

● 9 logements à loyers maîtrisés ont été financés : 5 logements conventionnés sociaux et 4 logements à loyers intermédiaires. 537 000 € de travaux ont été réalisés par les propriétaires bailleurs dont 79% par des entreprises du Sud Grésivaudan. 197 000 € de subventions ont été versées sur ces projets.

En résumé, ces deux années d'animation ont permis la réalisation de 1 883 000 € de travaux sur les logements du territoire de la 3C2V avec 897 000 € de subventions versées.

Pour savoir si vous pouvez bénéficier d'une aide et connaître le dispositif de l'OPAH, munissez vous de votre dernier avis d'imposition (pour les projets des propriétaires occupants) et composez le 0 800 111 237 (appel

gratuit depuis un poste fixe) afin que les conseillers d'Habitat et Développement puissent vous renseigner et éventuellement,

vous proposer un rendez vous. Vous pouvez également les contacter par mail : edumazot.hdlepage@wanadoo.fr Sinon, n'hésitez pas à venir les rencontrer à la permanence tous les 1^{er} et 3^{ème} lundis de chaque mois, de 14h à 16h dans la salle pédagogique du Grand Séchoir à Vinay.

RÉNOVATION DE VOTRE LOGEMENT
 → Profitez de l'OPAH Chambaran Vinay Vercors 2012-2017

→ améliorez, réhabilitez, créez votre logement ou votre location et bénéficiez de **nouvelles aides**

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, COMPOSEZ LE
N°Vert 0 800 111 237

→ Permanence le 1^{er} et 3^{ème} lundis de chaque mois, de 14h à 16h dans la salle pédagogique du Grand Séchoir à Vinay

OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

rhône-alpes Agence régionale de l'habitat COMMUNE DE COMBES CHAMBARAN VINAY VERCORS

Informations

Liberté • Égalité • Fraternité
 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 PRÉFET DE L'ISÈRE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le département de l'Isère est placé en vigilance sécheresse

Le Comité Départemental de l'Eau (CDE) a été saisi le 1^{er} juillet 2015 pour avis sur la situation de la ressource en eau du département.

Globalement pour l'Isère de septembre 2014 au 15 juin 2015, la pluviométrie est proche de la moyenne. Cependant, le mois de juin a été très contrasté, avec une 1^{ère} quinzaine très arrosée et une deuxième quinzaine sans pluie. Malgré un cumul mensuel pluviométrique souvent excédentaire la tendance s'inverse avec une augmentation sensible des températures entraînant des ETP (évapotranspirations) importantes de l'ordre de 5 à 6 mm.

Cette inversion de tendance a des incidences directes sur l'état de la ressource superficielle et sur les sols. En revanche, les niveaux constatés sur les grandes nappes souterraines ne suscitent pas d'inquiétude particulière sur la majorité des secteurs du département.

Cette situation climatique et hydrologique n'est pas exceptionnelle pour la saison, cependant compte tenu de l'évolution des températures attendue ces prochains jours, 35 à 40°C, avec des ETP de l'ordre de 7mm/jour et des températures de nuit ne descendant pas en dessous de 20°C (St Étienne de St Geoirs) ou 22 à 23° (Bourgoin-Jallieu), il faut considérer que l'impact sur la ressource superficielle sera accentué.

Le CDE a, sur la base des éléments exposés ci-dessus, décidé de **placer tout le département de l'Isère en vigilance sur les eaux superficielles**. Cette décision n'impose pas de restriction particulière sur les usages de l'eau mais doit inciter chacun à une gestion la plus économique possible de la ressource.

Eu égard à l'évolution de la situation pour les semaines à venir, le CDE pourra être amené à se réunir de façon plus fréquente et à prendre éventuellement des mesures plus restrictives en matière de consommation d'eau.

Aussi, en cette période estivale, il est demandé à chacun une gestion économe de l'eau (remplissage des piscines, arrosage, bains, lavages divers...) que ce soit à partir des prélèvements dans les cours d'eau ou à partir des réseaux de distribution d'eau publics, et cela sur l'ensemble du département. Chaque citoyen doit être vigilant et faire preuve de civisme pour éviter de porter atteinte à la ressource en eau, bien précieux pour tous les usagers.

Le prochain Comité Départemental de l'Eau se tiendra le 8 juillet 2015 à 10h à la DDT de l'Isère.

Contact Presse :
 Préfecture de l'Isère
 Service Communication
 04.76.60.33.44

Alerte canicule, rappels et conseils :

Du fait de l'épisode caniculaire qui a débuté, la mairie de Poliénas met à disposition son numéro de téléphone : 04 76 07 04 28, à contacter si vous éprouvez des difficultés dues aux fortes chaleurs ou si vous connaissez des personnes âgées, handicapées, fragiles, dépendantes ou isolées. La mairie rappelle aussi les symptômes d'un coup de chaleur qui sont : fièvre au dessus de 40 °C, peau chaude, rouge et sèche, maux de tête, nausées, somnolence, soif intense, convulsions et perte de connaissance. Elle conseille aussi de fermer les volets, rideaux et fenêtres durant la journée et d'aérer la nuit ; d'utiliser des ventilateurs ou climatiseur ; de se mouiller le corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateur ou d'un gant de toilette ; de boire beaucoup d'eau ; d'éviter de sortir aux heures les plus chaudes.

TAXI POLIÉNAS

Taxi Pianfetti Daniel

24h/24

Tout transport :

- Dialyse • rayons • gares
- médical assis • aéroport...

Tél./Fax **04 76 07 82 10**
 Portable **06 79 41 09 36**
 Siège social : La Contamine - 38210 Tullins
 Stationnement : POLIÉNAS

Clin d'œil

La vogue du village

Il y a quelques semaines de cela, a eu lieu la vogue de la St Jean organisée par le comité des fêtes. Savez-vous qu'auparavant la tradition voulait que ce soit les conscrits qui organisent la vogue du village.

Les conscrits ou les "classards", les jeunes de 20 ans de notre village, se réunissaient mi-avril afin de déterminer les animations de la vogue. En premier lieu, le choix des orchestres qui animent les bals populaires du samedi soir et musette le dimanche soir, mais aussi, l'achat des calots que chacun portait sur sa tête (en général bleu blanc rouge), les guirlandes et les groupes pour ramasser les lots des enveloppes surprises.

En mai, avait lieu la collecte des lots. En général par 2 ou 3, les conscrits passaient chez les villageois pour les ramasser. Ensuite, une dernière réunion était programmée pour finaliser et mettre en place le rôle de chacun.

Le samedi matin de la vogue, la préparation du bal avait lieu, avec la mise en place de la buvette, puis de la scène pour l'orchestre, et des tables dans la cour de l'école. Avant la construction de la salle des fêtes, les bals des conscrits se déroulaient sous le préau de l'école coté filles. Les guirlandes étaient accrochées dans tout le village.

La vogue commençait le samedi soir, par le bal avec entrée payante. On reconnaissait les conscrits à leurs calots. Ils géraient tout (entrées, buvette...) et même le service d'ordre local avec Joseph Lovato et Roger Chatroux.

Le dimanche débutait avec la vente d'enveloppes surprises (toutes gagnantes). Certains restaient à la buvette pour l'apéritif et la distribution des lots. L'après-midi des jeux étaient proposés, une année il y eut même la pêche à la truite dans le grand lavoir

(aujourd'hui disparu) à côté de l'église.

La soirée débutait par le traditionnel concert de l'Echo de la Vallée où à la fin une conscrite offrait un bouquet de fleurs au chef d'orchestre. Ensuite le traditionnel feu d'artifice était tiré à côté de la voie ferrée, puis le bal musette gratuit terminait un week-end de fête.

Le lundi l'heure des comptes était venue. Avec l'argent restant, les conscrits s'octroyaient un repas au restaurant.

A la fin des années 80, la vogue des conscrits fut mise en sommeil.

Quelques années plus tard, des jeunes courageux essayèrent de renouer la tradition en organisant une vente de brioches sur un joli char fleuri avec lâcher de ballons, hélas sans succès.

Depuis 1996, l'organisation est assurée par le comité des fêtes.

Dolores Oria



Balthazard & Cotte
La chaux, notre métier

CHAUX CALCIFIQUES OU MAGNÉSIENNES, CARBONATE DE CALCIUM ET DE MAGNÉSIUM,
pour l'industrie, la chimie, l'agriculture, le bâtiment, l'environnement, les travaux publics, la sidérurgie.

*CALCIUM LIME, MAGNESIAN LIME, CALCIUM AND MAGNESIAN CARBONATE,
for industrial and chemical sectors, agriculture, construction industry, environment, Civil Works, iron and steelmaking.*

ENROCHEMENTS, GRANULATS, GRAVIERS, SABLE ET MATÉRIAUX DE TP
*BUILDING BLOCKS, AGGREGATES, GRAVELS, SAND AND RAW MATERIALS
for Civil works.*

Balthazard & Cotte
Membre du Groupe Lhoist

15, rue Henri Dagallier - 38030 Grenoble cedex 2 - France
Tél. 33 (0) 4 76 33 58 00 - Fax 33 (0) 4 76 33 58 33
www.balthazard.com - info@balthazard.com



Le Bon'Esprit

Bar, Epicerie, Snack*
Poliénas

Ouvert tous les jours !!

Tel: 04.76.07.84.95

Lun - au Ven
6h45 - 13h
16h30 - 20h
Sam - Dim
8h - 13h*
16h30 - 22h

CARROSSERIE JP CAR'S

Garage JP CAR'S

Carrosserie, peinture, pare-brise, toutes assurances

180, Chemin La Leze
ZA Croix de l'Etang
38470 Chantesse/L'Albenc

04 76 64 57 18
06 09 01 09 03
garage.jpccars@sfr.fr



ASSISTANTES MATERNELLES

Temps collectifs



Au cours du dernier trimestre, les assistantes maternelles se sont retrouvées pour préparer de jolis cadeaux à l'occasion de la fête des mères et des pères. Récemment, c'est au Bon'Esprit qu'elles se sont réunies, sans les enfants, pour une soirée de détente très amicale. Le pique-nique, qui a clos cette saison, s'est déroulé sous une chaleur caniculaire.

Au cours des temps collectifs proposés par la 3C2V, une matinée "lecture en fête" a réuni seulement trois nounous avec leurs petits. La puéricultrice, Isabelle Cusac, est venue les rencontrer un jeudi matin et tous ses bons conseils et ses réponses ont été bienvenus. Certaines nounous ont aussi participé à un évéil à la nature qui s'est déroulé à Vinay. Une rencontre-débat avec une juriste, a eu lieu le 12 mai à St Marcellin et a été très enrichissant autant pour les assistantes maternelles que pour les parents.



(B.P.)

ACCA

Une page se tourne

Après 15 années passées à la présidence de l'ACCA, Robert Buisson prend une retraite bien méritée et laisse sa place à Alain Rouleau déjà membre du conseil d'administration depuis de nombreuses années.

Pascal Facchin avec les mêmes années de présence en tant que trésorier, laisse également sa place à Bernard Milan, nouveau venu dans le conseil d'administration.

Lors de l'assemblée générale, Jean Marc Rochette, administrateur de la fédération des chasseurs de l'Isère a remis une médaille à Robert Buisson, en remerciement des 27 années passées au sein de l'ACCA.



Le P'tit Dépanneur

Electricité – Dépannage
Petits travaux de Plomberie
Pose de Cuisines, Multi-Services...



Hervé COLLAS
24, route de la Bascule – 38210 CRAS
06 32 35 67 28



CHARVET
R o m a i n

Electricité Générale
Neuf et Rénovation

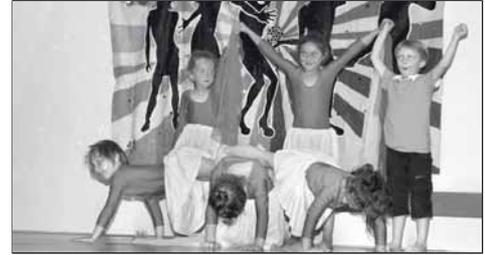
Dépannage
particuliers et professionnels

06 43 36 92 96
rcharvet@hotmail.fr

GYM

Les enfants ont présenté un beau gala

Salle comble, à l'occasion du gala de fin d'année du baby-gym et de la GRS (gymnastique rythmique et sportive). Les parents et grands-parents sont venus en nombre admirer et applaudir les prouesses des jeunes enfants âgés de 2 ans ½ à 10 ans. On notait aussi la présence du maire Bernard Fournier. En fin de représentation la présidente du club de gym, Monique Giry, a chaleureusement félicité les enfants mais aussi leur professeur Cécile Buisson et son assistante Eliane Giry. Elle a rappelé que l'assemblée générale avait lieu le 3 septembre. Le club a remis un trophée aux 35 enfants qui ont fait une belle prestation et tous ont posé pour la photo souvenir. (B.P.)



Les Mollets de coton : une balade épicurienne

Les mollets de coton et amis du club de gymnastique ont participé le 24 mai 2015 à une balade épicurienne, aussi gourmande qu'œnophile ; à chaque étape le plaisir des sens est exhalé par la beauté des paysages et les animations festives ont accompagné nos randonneurs dans la découverte du terroir et des vins. Une autre façon de marcher, mais une journée exceptionnelle à renouveler.



A noter

Assemblée générale

Jeudi 3 septembre 18h - salle des Pompiers suivie d'une randonnée et d'un feu de camp avec grillades dans un coin de Poliéas.

Reprise des activités

- **Gymnastique d'entretien** : Mercredi 23 septembre : 19h45, salle de gymnastique presbytère
- **Yoga** : Mardi 15 à 13h30 et jeudi 17 septembre à 20h, salle de gym presbytère
- **Mollets de coton** : sortie demi-journée lundi 7 septembre - départ 13h, stade de la Marcousse
- **G.R.S. - BABY GYM** : Mercredi 9 septembre à 13h (GRS), à 15h30 (Baby-Gym). Ecoles de Poliéas.

LE PETIT MOT DU JARDIN DES MOTS

Une belle manifestation

La fête du livre aura été une très belle manifestation à laquelle nous sommes heureux d'avoir participé. De nombreux auteurs étaient présents, lectures pour adultes et contes pour les petits, sans oublier le camion de la gendarmerie qui a accueilli beaucoup de curieux pour leur montrer quelques techniques d'investigations sur les scènes de crimes. Avec d'autres classes, celle de Christelle Damieus nous a présenté un magnifique petit roman réalisé avec ses élèves : Bravo ! Et enfin, comme l'année dernière, nous avons clôturé cette belle fête par une lecture d'extraits de polars et une dégustation de différents whiskys présentés par Yvon Bonnet, le caviste de Vinay. Sous les platanes, le soleil était au rendez-vous, l'ambiance intimiste et la bonne humeur de chacun nous a permis de passer un agréable moment. Nous vous souhaitons à tous de très bonnes vacances, passez un bel été (même pour ceux qui travaillent !) et pensez à venir chercher un peu de lecture aux Jardins des Mots ! Attention cependant, une période de travaux de rénovation est prévue en août, la bibliothèque sera alors fermée. A bientôt !



L'équipe du Jardin des Mots.

A noter

INFO ÉTÉ 2015

- Fermeture annuelle du 10 au 22 août 2015
- Du 1^{er} au 20 juillet et à partir du 22 août, la bibliothèque reste ouverte aux horaires habituels : mardi 16h30-17h30, mercredi 13h30-17h30 et samedi 10h30-12h00
- à partir 20 juillet et jusqu'au 10 août, la bibliothèque sera ouverte uniquement les mardis de 16h30 à 17h30 et les mercredis de 13h30 à 17h30.

LIPS

Toutes les animations

Les cours collectifs se sont terminés fin juin 2015 et pour celles et ceux qui veulent découvrir la sophrologie ou le Do In, une pause bien être est organisée au mois de juillet. **Sophrologie** : les mardis 7- 21 et 28 juillet à 18h30 en salle ex-pompier. **Do In** (automassage et étirements) : les jeudis 9 - 22 et 29 juillet à 10h30 en salle de danse au dessus de la bibliothèque. Sinon, nous vous donnons RV le samedi 5 septembre 2015 au forum des associations ! **Maquillage enfants** : très agréable moment sous les noyers lors de la vogue du dimanche 21 juin. Merci à vous tous. Vos dons permettront de racheter du maquillage ! Merci à Hélène pour son aide ! **Théâtre enfants 2015-2016** : venez nous rencontrer au forum pour vous parler du projet ! Nous vous souhaitons un bel été !

Séverine Ménéroud, Présidente de LIPS, mail : association_Lips@orange.fr.



COMITÉ DES FÊTES

De belles manifestations



● Les membres du comité des fêtes en tenue d'époque.



● Tous autour d'une magnifique paella.

Nos manifestations sont terminées pour ce début d'année 2015 avec beaucoup de bons moments partagés avec vous.

La vogue, malgré l'absence des autos tamponneuses, s'est bien déroulée cette année.

Le samedi soir vous avez pu manger un bon repas paella (merci à nos cuistots Francis, Eric et Gilles) suivi d'un bal gratuit agréable et convivial.

Le dimanche a également été un bon moment avec une forte fréquentation. Merci à vous tous d'être venu nombreux au marché paysan, à la découverte des métiers anciens à travers l'association "Georges Antonin". D'autres exposants nous ont fait le plaisir de nous faire découvrir leur activité (forgeron, tapissier, calligraphie, collection de poupées...) ou leur production. Sans oublier l'association "les amis de l'agriculture ancienne" qui ont ressorti pour l'occasion leurs vieux tracteurs. Le repas sous les noyers a remporté également un vif succès.

Un grand merci à tous ceux qui nous ont aidés pour la manifestation, M. Ruzzin, M. Licata, le Bon Esprit, le moto club, Lips, le sou des écoles, les employés communaux.

Enfin je voulais remercier toute l'équipe qui a fait un travail formidable tout au long de ce week-end, merci l'équipe.

Notre prochaine manifestation aura lieu le samedi 21 novembre avec au programme un repas dansant dont le thème est encore à définir, vous pouvez nous communiquer vos idées.

Je vous souhaite un bon été et vous donne rendez-vous à la rentrée, pour le forum des associations.

Serge BOLOMEY
Président du comité des fêtes

CLUB DE LA MARCOUSSE

Photo souvenir

Club de la Marcousse jeudi 28 mai 2015. Voyage d'une journée dans les gorges de la Loire. Départ de Poliéas à 7h pour nous diriger vers Andrézieux Bouthéon dans la Loire.

Nous débuterons notre visite par la visite du château et nous prendrons l'air dans le parc animalier et botanique, où nous pouvons



admirer la magnifique roseraie en fleur. A proximité, le restaurant à l'Orée du château nous attend pour déguster un très bon repas. Avec le car nous rejoignons le port de St Victor sur Loire pour une croisière dans les gorges de la Loire. Sur le bateau, notre ami Jean Sibut nous fait très peur, perte de connaissance... Les pompiers ayant été prévenus, de retour sur la terre ferme, notre ami Jean est transporté à l'hôpital de St Etienne avec Gisèle Bertrand sa compagne. Pour nous le retour sur Poliéas se fera à 42 au lieu de 44. Après contrôles et divers examens, ils rentreront en taxi jusqu'à Poliéas.

Plus de peur que de mal mais dommage pour cet incident car nous avons passé une très bonne journée, bien ensoleillée.



A vos agendas

dates des prochaines manifestations

- Jeudi 3 septembre :
Goûter
- Jeudi 1^{er} octobre :
Goûter
- Jeudi 9 octobre :
voyage publicitaire
- Mercredi 4 novembre :
concours de belote ouvert à tous

POLIDANSE

Spectacle de fin d'année

L'association POLIDANSE a eu l'honneur de vous présenter, les 5 et 6 juin derniers, son spectacle de fin d'année. Les spectateurs ont pu apprécier les chorégraphies d'Eveil à la danse, Jazz, Claquettes, Hip Hop et Zumba autour du thème suivant : "Le journal intime". La mise en scène, les costumes, les choix musicaux et l'investissement des élèves et des professeurs ont assuré la réussite de ces soirées. Comme chaque année, nous avons récompensé pour leur fidélité certains élèves par un trophée : 5 ans de Jazz pour Mélissa Amar, Anouk Hervé, Camille Rami et Anaëlle Verrier ; 5 ans de Hip Hop pour Jérôme Baeza, Tom Vaucher, Emmy Serifovic, Léa Gauchet et Lou Ann Rousseau ; 10 ans de danse pour Charlotte Lavallée, Aurélie Joubert, Léonie Basset et Louisianne Vervisch ; 15 ans de danse pour Mélody Chalvin, Ingrid Dervaux, Manon Miola et Ophélie Thézier ; et enfin, 20 ans de danse pour Charlotte Muzellier et Sandrine Cucciollilo. Nous les félicitons ! Nous remercions bien évidemment le public, toujours aussi nombreux ainsi que toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin au bon déroulement de cet évènement. Maintenant, place aux vacances ! Nous vous attendons nombreux à la rentrée.

Sportivement.
L'équipe POLIDANSE



A noter

Inscriptions

Samedi 5 Septembre 2015

ASP FOOT

Richard Termoz élu président du foot



L'ASP foot s'est réuni dernièrement pour élire un nouveau bureau. Richard Termoz a été réélu président et sera secondé par Yasin Naoun. La trésorière est Elodie Termoz, la trésorière adjointe : Aurore Granzotto, la secrétaire : Carine Colombin, le secrétaire-adjoint : Christophe Verrier. Les membres sont : Sarah Bravo Roman, Céline Méténier, Eddy Argoud, Hakim Bahouche, Louison Colombin, Alexandre Couderc, Jérôme Greffe Fonteymond, Yannick Lebfevre, Walter Mollard, et Eric Scalvini. Le bureau ainsi installé, a décidé d'organiser à nouveau un loto et de remettre en place le concours de boules pour la prochaine vogue. Pour la saison 2015/2016, il y aura deux équipes de vétérans, une équipe U7/U8, une équipe U11. Gilles Boulloud, adjoint au maire, qui était présent à la réunion, a annoncé que le stade de la Marcousse serait fermé à tous, pour raison de travaux de réfection.

(B.P.)



SOU DES ÉCOLES

Une belle fête de fin d'année

Le Sou des écoles a organisé une kermesse, mettant ainsi un point final à une année scolaire bien remplie pour tout le monde. Ce fut un grand moment de détente et de franche rigolade, mais avant de jouer, les enfants ont dû à nouveau interpréter des chants appris au cours de l'année. Puis, autour de chaque stand, tous ont participé avec plaisir et beaucoup d'entrain et ont de surcroît gagné un petit cadeau ! À midi, le repas était tout prêt grâce aux membres du Sou des écoles qui ont fait cuire deux cochons à la broche, et qui ont bien régalé les convives.



(B.P.)

FÊTE DU LIVRE

Le roman policier s'est invité à la Fête du Livre



La seconde édition de la fête du Livre a tenu ses promesses: durant deux jours, les 29 & 30 mai derniers, les villages de Cras, Morette et Poliéanas ont vécu à l'heure du roman policier.

Tout a commencé le vendredi 29 en fin de journée à Morette, par une enquête-spectacle rondement menée par une joyeuse troupe d'enfants de la compagnie Attrape-Lune, spectacle "ambulant" où les spectateurs passèrent successivement de la place du village à la salle des fêtes, puis dans la cour de récréation, pour finir dans l'une des salles de classe.

La plupart des activités se déroulèrent le samedi 30, à la salle des fêtes de Cras, toujours autour du roman policier : film, lectures pour enfants et pour adultes, enquêtes, atelier d'écriture, conférence, spectacle de conte par le théâtre de l'Arc en Ciel, démonstrations et ateliers de recherche d'indices et d'ADN (avec la Gendarmerie et le Centre de Culture Scientifique Technique et Industrielle de Valence), vente de polars et présence d'auteurs, bref de quoi complètement s'immerger et se faire plus qu'une idée de l'univers du roman policier !

C'est dans une salle des fêtes comble que furent remis aux élèves en fin de matinée, après les discours des officiels, les livres qu'ils avaient écrit ensemble. A ce sujet, onze classes maternelles et primaires de Cras, la Forteresse, Izeaux, Morette, Plan, Poliéanas et Saint Romans se sont intéressées au roman policier durant l'année scolaire 2014 - 2015. Chaque groupe, avec son enseignante et l'aide d'un auteur, a écrit un roman policier qui a été édité, diffusé et parfois même dédié par les élèves eux-mêmes lors de la Fête du Livre.

La fête se termina à Poliéanas, sous l'ombre des platanes, autour de lectures (toujours du polar), accompagnées de dégustations de whiskies et de sucrés-salés... que chacun consomma avec modération.

Le bilan d'une telle manifestation ne peut être que positif. Trois villages ont retroussé leurs manches pour mener à bien ce projet : les enseignantes (emmenées par Monique Battuz instauratrice de cet évènement), les municipalités, les associations culturelles (Atout Cras, le Jardin des Mots de Poliéanas, les 7 collines de Morette, Lire & Faire Lire), le Grand Sou des écoles de Cras & Morette et le Sou des écoles de Poliéanas. Ce fut également un projet intergénérationnel, riche en contacts et en expériences.

La prochaine édition de la fête du Livre aura lieu en mai 2017, avec un nouveau thème et de nombreuses surprises.

Jean-Marie Delacour



Cusin froid
Climatisation
Energies Renouvelables

- Climatisation ● Pompes à chaleur
- Plomberie Froid commercial et industriel
- VMC

Installation, SAV, Entretien

Kevin CUSIN
 L'Ormendière - 38210 POLIÉNAS 06 79 01 63 92

Devis gratuit,
 dépannage
 24h24 - 7j/7

M É M E N T O

Agence postale

Nouveaux horaires d'ouverture :

Lundi, mardi et jeudi de 13h30 à 17h
Vendredi de 14h30 à 17h
Samedi de 9h à 11h30
Fermé le mercredi
Tél. **04 76 67 48 92**

■ **RAPPEL** : chaque habitation doit avoir une boîte aux lettres aux normes avec le nom lisible du titulaire.

Bibliothèque

Ouverture au public :

mardi de 16h30 à 17h30
mercredi de 13h30 à 17h30
samedi de 10h30 à 12h
Tél. **04 76 07 70 30**
jardindesmots38@orange.fr

Points propres

4 lieux de tri sélectif :

- " les Vignes " - la Gare
- "les Grandes Vignes" direction Tullins
- " Etang de Montenas"
- " Roche Corbières"

Déchèterie de Saint-Sauveur

Tél. 04 76 38 36 94

Lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h. Samedi de 9h à 18h

Régie de Vinay

Eau/Assainissement : 04 76 36 90 57

service dépannage : 04 76 36 94 01

Déchèterie de Vinay

ZA Les Levées - 38470 VINAY - Tél. 04 76 36 79 29

Lundi, mercredi, jeudi : 13h30-18h

Mardi, vendredi : 9h-12h- 13h30-18h

Samedi : 9h-18h

Tri des déchets : carton, gravats/inertes, tout-venant, métaux, déchets verts, bois, batteries, piles et déchets dangereux.

Mairie

Lundi : 15h30-18h30. Mardi : fermé

Mercredi : 14h30-17h30. Jeudi : 9h-12h et 14h30-17h30. Vendredi : fermé

• Permanence de Monsieur le Maire

sur rendez-vous du lundi au vendredi de 11h à 12h

• Permanence des élus sur rendez-vous

Le 2^{ème} mercredi de chaque mois de 18h30 à 19h30

le dernier samedi du mois de 10h à 12h

Tél. **04 76 07 04 28**

mairie@polienas.fr

Numéros à retenir

- Numéro urgence dans toute l'Europe 112
- Pompiers 18
- Gendarmerie 17
- Samu 15
- Centre des grands brûlés Lyon 04 72 11 75 98
- Centre antipoison Lyon 04 72 11 69 11
- Enfance maltraitée 119
- Info service violences conjugales 19 39
- Drogues info services (appel gratuit poste fixe) 0 800 23 13 13
- Sida info service 0 800 84 08 00
- Info cancer service 0 810 810 821
- Ass fr de protection et assistance aux personnes âgées 0 800 020 528
- Accueil sans abri 115
- SPA Grenoble Dauphiné 04 76 49 18 23
- Pharmacie de garde 3915
- A Poliéna : cabinet de soins 06 47 83 22 08

Etat civil

Naissances

5 juin 2015 : Alexandre GATALÉTA

26 juin 2015 : Elise ASTIER

04 juillet 2015 : Nawenn GAUTHERON

Parainnages civils

27 juin 2015 : Alizée et Mathys HEYRIES



Mariages

11 avril 2015 : Philippe CHAPUIS et Ingrid DEFACHE



16 mai 2015 : Miguel CARVALHO DIAS PEREIRA et Mathilde FAIVRE

27 juin 2015 : Luc MENEROU et Séverine GAILLARD



Nuisances

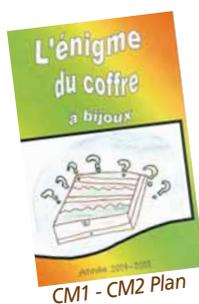
Vous bricolez, jardinez, utilisez votre piscine, ou votre barbecue,... Toutes ces activités peuvent être bruyantes, pensez à vos voisins et respectez leur tranquillité.

RAPPEL

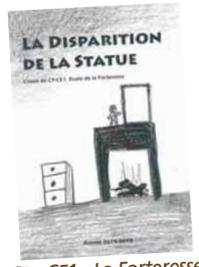
Les travaux de jardinage et de bricolage sont autorisés :

- Jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Dimanche et jours fériés de 10h à 12h

Salon du livre



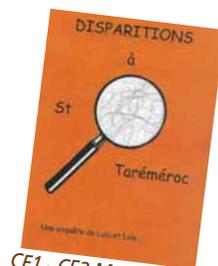
CM1 - CM2 Plan



CP - CE1 - La Forteresse



Poliéna



CE1 - CE2 Morette



PS - MS - GS Cras

Livres réalisés par les communes participantes



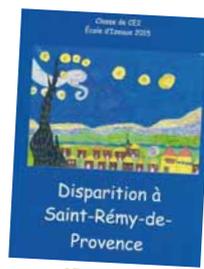
GS - CP Morette



CM1 - CM2 Cras



CM1 Izeaux



CE2 Izeaux



CE1 - CE2 St Romans

Site internet de la commune : <http://polienas.sud-gresivaudan.org/>

Le prochain bulletin "Vivre à Poliéna" paraîtra en octobre 2015 - Annonceurs et sociétés doivent faire parvenir leur communiqué avant le 18 septembre 2015

"Vivre à Poliéna" - Directeur de publication : Bernard Fournier, Maire de Poliéna

Rédaction commission communication : Daniel Allibe, Lionel Argoud, Françoise Filippi, Delphine Honoré, Fabienne Ledru, Christelle Tavel

Crédit photographique : Brigitte Philibert, correspondante Dauphiné Libéré

Maquette et impression : CRÉAPRIM Tullins 04 76 07 01 23 imprimerie.creaprim@wanadoo.fr - Imprimé avec des encres végétales sur papier recyclé